

Déclassifié¹AS/Soc/NCP (2023) PV06add
24 janvier 2024
Fsocncppv06add_2023

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain

Procès-verbal

de l'audition publique tenue à Strasbourg le lundi 18 septembre 2023

Sous la présidence de **Mme Edite Estrela** (Portugal, SOC), le Réseau **tient** une audition publique en présence de représentants de la société civile des droits humains et de la protection de l'environnement : **Mme Katharina Rall**, chercheuse senior sur l'environnement et droits humains de *Human Rights Watch*, et **M. Sébastien Duyck**, juriste senior, chef de projet de campagne sur les droits humains et le climat du Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL).

Mme Estrela souhaite la bienvenue aux experts. Elle ambitionne un échange fructueux sur la préparation des prochaines discussions internes du Conseil de l'Europe en vue de la mise en place du Comité de Reykjavik et de la reconnaissance du droit à un environnement sain en Europe. Les positions de l'Assemblée sur la reconnaissance du droit à un environnement sain rencontrent des résistances, au moment où les limites de notre monde fini sont enfoncées, les unes après les autres. Elle regrette le manque de volonté politique tout en insistant sur le fait que les lois doivent être décidées dans les parlements et non dans les tribunaux.

Mme Rall explique que *Human Rights Watch* a été amené à s'intéresser à l'environnement il y a 10 ans à la lumière de la crise climatique et des menaces qu'elles font peser sur l'avenir. L'organisation étudie son impact et documente les violations des droits humains qu'elle provoque. Elle se félicite la coopération entre les acteurs des droits humains et de la protection de l'environnement.

Le droit à l'environnement sain est de plus en plus largement inscrit dans les lois nationales. Récemment, il a acquis une tout autre stature en étant reconnu par les Nations Unies. Comme indique le rapport 2022 de Global Witness, 177 défenseurs de l'environnement ont été assassinés l'an dernier. Les États doivent rendre des comptes. L'affirmation de la responsabilité conditionne l'ouverture d'une enquête sur ces meurtres.

L'espace dont disposent les défenseurs de l'environnement est étroit, y compris au sein des pays du Conseil de l'Europe. Elle évoque le cas récent en France de menaces de fermeture du « Soulèvement de la terre ». Les tentatives de décrédibilisation sont régulières. Le financement public est souvent contesté. Les défenseurs travaillent pour la collectivité pour le respect des engagements contenus dans l'Accord de Paris.

M. Duyck poursuit et explique que le CIEL a son siège à Washington et à Genève. Il insiste sur les effets de la triple crise actuelle (pollution, climat, biodiversité) en sus de la légitime protection des donneurs d'alerte. Alors que 300 000 personnes meurent chaque année en Europe à cause de la pollution climatique, trop peu d'action d'envergure est menée pour lutter contre ses effets. La situation est dans une impasse.

Même si la Cour européenne des droits de l'homme s'est accordée sur une interprétation dynamique de la convention, on constate qu'il manque des éléments. Il est clair que les juges n'ont pas accès à une expertise suffisante pour comprendre les tenants et aboutissants de la situation. Il manque une certaine volonté politique et surtout une vision pour affronter la triple crise. L'Europe est en retard sur l'Afrique, l'Amérique, l'Asie et désormais les Nations Unies.

Il félicite l'Assemblée pour ses initiatives répétées qui remontent à 1973 où une première tentative de protocole liant santé et environnement fut avancée. Cinq pays ont réussi à faire adopter deux résolutions successives à une très large majorité. Le consensus a été soutenu par une coalition de 1350 associations de la société civile. Le Conseil de l'Europe doit reprendre la main en vue de la préparation d'un instrument contraignant.

¹ Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par le Réseau lors de sa réunion du 24 janvier 2024.

Parallèlement, le contentieux est amené à croitre dans les tribunaux. Il regrette l'approche de l'ancien président de la Cour Róbert Spanó qui, juste avant le sommet, ait plombé les discussions, permettant à des États de s'abriter derrière ses doutes.

Mme Fataliyeva informe que le parlement azerbaïdjanais a créé un comité spécial et que les associations environnementales se développent dans le pays.

M. Moutquin souligne que les attaques contre les défenseurs de l'environnement existent aussi en Europe. En juin dernier, un membre d'extrême droite l'a qualifié de « Khmer vert ». La montée de l'extrême droite et du populisme est simultanée à la mise en danger des défenseurs de l'environnement. Les membres du Réseau devraient dénoncer les pays qui bloquent. L'Assemblée a répondu il y a déjà 20 ans aux questions posées par les experts juridiques au CDDH-ENV (Groupe de rédaction sur les droits de l'homme et l'environnement). Le processus de Reykjavik expose l'impasse dans lequel le multilatéralisme se trouve actuellement et le repli sur soi. Il s'interroge sur l'exigence de conserver les autres adjectifs (sûr, propre, sain et durable) pour définir le droit à l'environnement sain.

Mme Lahe se présente en tant qu'élue des jeunes écologistes. Elle demande aux experts comment démontrer que l'on se tient du côté de l'environnement.

- **M. Arsenis** rappelle que son pays a brûlé avant d'être noyé cet été. Le Conseil de l'Europe doit participer au changement.
- **M. Fridez** note le discours grave et angoissant. La définition de réfugié climatique n'est pas suffisamment claire. Les ressortissants des pays riches ont une responsabilité forte. L'essentiel de l'humanité n'est pas coupable de la situation et sera pourtant victime.
- **M. Arsenis** se félicite que les membres du Réseau militent pour instaurer des droits environnementaux. Dans son parti, on parle d'égalitarisme générationnel pour intégrer les générations à venir.
- **M. Grin** soutient la protection de l'environnement par le droit pénal et s'interroge sur la meilleure façon de gérer la croissance.

Mme Rall répond que son organisation n'a pas l'habitude de relever les bonnes pratiques, mais note une volonté avérée pour une protection renforcée. Elle remarque que les lois sont souvent suffisantes mais leur mise en œuvre est défaillante. Pour répondre à M. Fridez, elle note qu'il n'est pas illogique de concilier les deux positions. Elle ajoute que si les assassinats sont plus documentés en Amérique du Sud que sur les autres continents, c'est la preuve qu'on y observe une plus grande sensibilisation du public et on y atteste la reconnaissance du travail de la société civile. La notion d'écoterrorisme est abusée partout.

M. Duyck rappelle, en invoquant David Boyd, que les pays qui reconnaissent le droit à l'environnement sain ont des lois plus efficaces, une participation massive et moins d'injustice environnementale. La société civile est le principal moteur du changement. Le Conseil de l'Europe doit être en phase avec les travaux des Nations Unies. C'est ce que demande la jeunesse, à travers des mouvements forts visant à clarifier le droit en matière de responsabilité des gouvernements. Derrière les initiatives issues des petits États insulaires comme le Vanuatu, le rôle des organisations de jeunesse fut déterminant. Il prône l'équité intergénérationnelle. Ce nouveau droit doit aussi consolider la protection des migrants. La question de la décroissance se pose pour remettre en cause le *statu quo*.

Les quatre adjectifs du droit à l'environnement sain sont importants. Il est regrettable que la France ait poussé à l'abandon de l'adjectif « sûr », en raison de la relance de son programme d'énergie nucléaire. En ce qui concerne la dénonciation des gouvernements qui bloquent, il faut noter que le Royaume-Uni et la Norvège sont contre alors que la France a une position molle. La détermination de petits États comme la Slovénie et le Costa Rica fut salutaire aux Nations Unies. Il souhaite la formation d'une telle coalition au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

M. Moutquin regrette les lenteurs du fonctionnement du Conseil de l'Europe et le CDDH-ENV. Il soutient la nécessité d'intégrer les jeunes dans les travaux.

Mme Estrela appuie aussi la volonté d'intégrer les jeunes et demeure optimiste. Elle souhaite que le Réseau siège au sein du futur Comité de Reykjavik.

Elle est soutenue par M. Gevorgyan et Mme Sirkka Prammer.

M. Moutquin et **M. Arsenis** soutiennent à la fois l'adoption d'un protocole à la CEDH et la création du Comité de Reykjavik.

La Présidente remercie les experts et informe que les débats sur le processus de Reykjavik se poursuivront. Elle clôt l'audition.

Liste de participant.e.s

Member States / États Membres

Albania / Albanie			
Andorra / Andorre			
Armenia / Arménie	Mr/M.	Armen Gevorgyan	EC/DA
Austria / Autriche	Mr/M.	Stefan Schennach	SOC
Austria / Autriche	Ms/Mme	Agnes Sirkka Prammer	SOC
Azerbaijan / Azerbaïdjan	Ms/Mme	Sevinj Fataliyeva	EC/DA
Belgium / Belgique	Mr/M.	Rik Daems	ALDE
Bosnia and Herzegovina /	Ms/Mme	Marina Pendeš	EPP/CD
Bosnie-Herzégovine	Mr/M.	Saša Magazinović	SOC
Bulgaria / Bulgarie			
Croatia / Croatie	Ms/Mme	Zdravka Bušić	EPP/CD
Cyprus / Chypre			
Czech Republic /			
République tchèque			
Denmark / Danemark			
Estonia / Estonie	Mr/M.	Urmas Reitelmann	EC/DA
Finland / Finlande	Ms/Mme	Minna Reijonen	EC/DA
_	Ms/Mme	Liliana Tanguy	ALDE
France		<u> </u>	
Georgia / Géorgie			
Germany / Allemagne	Ms/Mme	Franziska Kersten	SOC
Greece / Grèce	Mr/M.	George Papandreou	SOC
Hungary / Hongrie		3 1	
Iceland / Islande	Mr/M.	Bjarni Jónsson	UEL
	Mr/M.	Thomas Pringle	UEL
Ireland / Irlande	Ms/Mme	Róisín Garvey	SOC
Italy / Italie	Mr/M.	Stefano Maullu	EC/DA
	Ms/Mme	Aurora Floridia	SOC
Latvia / Lettonie			
Liechtenstein	Mr/M.	Peter Frick	ALDE
Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr/M.	Arminas Lydeka	ALDE
Luxembourg	Mr/M.	Paul Galles	EPP/CD
Malta / Malte			
Republic of Moldova /			
République de Moldova			
Monaco	Mr/M.	José Badia	EPP/CD
Montenegro / Monténégro	Mr/M.	Miloš Konatar	SOC
	Ms/Mme	Margreet De Boer	SOC
Netherlands / Pays-Bas	Ms/Mme	Agnes Mulder	EPP/CD
North Macedonia /			
Macédoine du Nord			
Norway / Norvège	Ms/Mme	Linda Hofstad Helleland	EPP/CD
Poland / Pologne	Ms/Mme	Marta Kubiak	EC/DA
	Ms/Mme	Danuta Jazłowiecka	EPP/CD
Portugal	Mr/M.	Pedro Cegonho	SOC
Romania / Roumanie	Ms/Mme	Maria Gabriela Horga	EPP/CD
	Ms/Mme	Alina Stefania Gorghiu	EPP/CD
San Marino / Saint-Marin			
Serbia / Serbie			
Slovak Republic /			
République slovaque			

Slovenia / Slovénie	Mr/M.	Dean Premik	ALDE
Spain / Espagne			
Sweden / Suède			
Switzerland / Suisse	Mr/M.	Jean-Pierre Grin	ALDE
	Mr/M.	Olivier Français	ALDE
Türkiye	Ms/Mme	Emine Nur Günay	NR
Ukraine	Ms/Mme	Yuliia Ovchynnykova	ALDE
United Kingdom / Royaume-Uni	Baroness	Doreen E. Massey	SOC

Observers / Observateurs

Canada		
Israel / Israël	Mr/M.	Yorai Lahav Hertzanu
Mexico / Mexique		

Partners for Democracy / Partenaires pour la Démocratie

Jordan / Jordanie		
Kyrgyzstan / Kirghizstan		
Morocco / Maroc	Mr/M.	Allal Amraoui
Palestine		

President of the Assembly / Président·e de l'Assemblée

Ex-Officio Member /	Mr/M.	Tiny Kox	UEL
Membre d'office	1011/101.	Tilly NOX	OLL

Presidents of Political Groups / Président·e·s des groupes politiques

Ex-Officio Members / Membres d'office	Mr/M.	Frank Schwabe	SOC
	Mr/M.	Aleksander Pociej	EPP/CD
	Mr/M.	Ian Liddell-Grainger	EC/DA
	Mr/M.	Iulian Bulai	ALDE
	Mr/M.	George Katrougalos	UEL

PACE committees concerned / Commissions de l'APCE concernées

Political Affairs / Questions politiques	Mr/M.	Simon Moutquin	SOC
Legal Affairs / Questions juridiques	Mr/M.	Ziya Altunyaldiz	NR
Migration / Migrations	Mr/M.	Pierre-Alain Fridez	SOC
Equality / Égalité	Ms/Mme	Edite Estrela	SOC
Culture	Ms/Mme	Inka Hopsu	SOC

Bureau of the Committee on Social Affairs / Bureau de la Commission des Questions Sociales (Ex-Officio Members / Membres d'office)

Chairperson / présidente	Ms/Mme	Selin Sayek Böke	SOC	
First Vice-Chairperson /	Mr/M.	Alain Milon	EPP/CD	
premier vice-président	1011/101.	Alali Milon	L1 1 70D	
Second Vice-Chairperson /	Ms/ <i>Mme</i>	Olena Khomenko	EC/DA	
deuxième vice-présidente	WIS/WITTIC	Olena Khomenko	LOIDA	
Third Vice-Chairperson /	Ms/ <i>Mme</i>	Sibel Arslan	SOC	
troisième vice-présidente	WIS/WITTIC	Olbei Albian	000	

Congress of Local and Regional Authorities / Congres des Pouvoirs Locaux et Regionaux

Thematic Spokesperson on Envir and Climate Change/ Porte-Pa thématique sur l'environnemen changement climatique	arole N	/Ir/ <i>M</i> .	Cemal Bas		
Parliamentary Assembly of the	Parliamentary Assembly of the Francophonie / Assemblée parlementaire de la Francophonie				
Inter-Par	liamentary	Union	/ Union Interparlementaire		
Euro	-		l Parlement Européen		
France	Ms/Mme	Mari	e-Pierre Vedrenne (Renew Europe)		
Other Parliame	entarians p	resent	/ Autres parlementaires présent.e.s		
			Estonia / <i>Estonie</i>		
			Türkiye		
g ,			Ukraine		
			Ukraine		
·			Parliament / ancien membre du Parlement européen		
William Research		•	•		
Experts / Expert-e-s Ms/Mme Katharina Rall, Senior researcher/Chercheuse senior, Environment and Human Rights / Environnement et droits humains, Human Rights Watch					
Mr/M. Sébastien Duyck, Senior Attorney, Human Rights and Climate Campaign Manager, Climate and Energy Program, Center for International Environmental Law (CIEL) / Juriste senior, Chef de projet campagne droits humains et climat, Programme Climat et Energie, Centre pour le droit international de l'environnement (CIEL)					
Secretariat of Delegation or of I	Political Gr	oupe /	Secrétariat de délégation ou de Groupe politique		
-		_	Belgium / <i>Belgique</i>		
Ms/Mme Carmen Ionescu			Romania / <i>Roumanie</i>		
Ms/ <i>Mme</i> Handan Karakaş Demir			Türkiye		
Mr/ <i>M.</i> Kenan Arpacioğlu			Türkiye		
Ms/Mme Anna Kolotova			UEL/ <i>GUE</i>		
Ms/Mme Francesca Arbogast			SOC		
Other persons present / Autres personnes présentes					
Ms/Mme Eleanor CohenPermanent Representation of Israel to OECD / Représentation permanente d'Israël auprès de l'OCDE					
Secretariat of the Parliamentary Assembly / Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire					
Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable					
Ms / Mme Jannick Devaux		Se	cretary to the Committee / Secrétaire de la commission cretary to the Committee / Secrétaire de la commission		